Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260827-202656-DE

COMMUNE DE KERLAZ

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 27 août, à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de KERLAZ, dûment convoqué le 20 août 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Ludovic QUELENNEC, Maire.

Présents : 11

Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAIN, Sylvie LE COZ, Blandine LE ROY, Audrey CELTON, Johan FLOCHLAY, Quentin DELCLOY, Fanny RENAUD, Xavier LERAY, Alice BLAIMONT

Absents excusés : 04

Mathieu HENRY, Laurent LANCIEN pouvoir à Blandine LE ROY, Isabelle ALLAIN pouvoir à Béatrice QUEFFELEC, Marie Thérèse HERNANDEZ pouvoir à Xavier LERAY

Votants : 14

Secrétaire de séance :
Audrey CELTON

Délibération n° 2026 – 56 :
Nomination délégués SIVU Centre de Secours

Rapporteur : Ludovic QUELENNEC

Conformément à l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du CGCT et par les textes régissant ces organismes, à savoir :

SIVU Centre de Secours	1 titulaire : Béatrice QUEFFELEC et Mathieu HENRY 1 suppléant : Sylvie LE COZ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de nommer les conseillers, ci-dessus, au SIVU Centre de Secours.

Fait et délibéré le 27 août 2026

Le Maire,
Ludovic QUELENNEC

MAIRIE DE KERLAZ
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
Audrey CELTON